



Charte d'engagements
Approvisionnement
animaux

LVMH

Charte d'engagements
Approvisionnementnements
animaux

LVMH

SOMMAIRE

- 1 MANIFESTE
- 2 TRAÇABILITÉ
- 4 CONDITIONS D'ÉLEVAGE
ET PRATIQUES DE TRAPPE
- 6 PROTECTION DES FEMMES
ET DES HOMMES ET
PRÉSERVATION
DE L'ENVIRONNEMENT
- 8 GLOSSAIRE

MANIFESTE

Pour LVMH, les matières premières naturelles constituent un bien précieux. Elles sont au cœur des produits exceptionnels de nos Maisons. En quête perpétuelle d'excellence, le Groupe a pris des engagements ambitieux, respectueux de la planète et des personnes qui travaillent tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

LVMH est engagé depuis plus de vingt-cinq ans pour la protection de l'environnement et a matérialisé son engagement avec le programme LIFE (LVMH Initiatives For the Environment). Les filières d'approvisionnement à l'origine des matières animales naturelles utilisées par nos Maisons et leurs créateurs en constituent un pilier important. Ainsi, le Groupe LVMH et ses Maisons s'engagent à travailler des matières premières d'excellence produites de manière responsable, combinant éthique et respect de l'environnement.

Pour concrétiser l'ambition du Groupe sur le sujet et aller plus loin tout en capitalisant sur les efforts réalisés depuis des décennies, le Groupe et ses Maisons s'engagent aujourd'hui en développant une **Charte d'engagements ambitieuse pour encadrer leurs approvisionnements en matières premières naturelles issues d'animaux**. Cette Charte régit les approvisionnements en fourrures, cuirs, cuirs exotiques, laines et plumes en définissant des objectifs de progrès concrets à moyen et long termes selon trois piliers :

- la traçabilité d'origine et la connaissance approfondie des filières d'approvisionnement ;
- les conditions d'élevage et pratique de trappe des animaux avec un focus exigeant sur le bien-être animal ;
- le respect des femmes et des hommes, de l'environnement et de la biodiversité aux différents stades caractérisant chacune de ces filières.

À l'instar des engagements environnementaux du Groupe et des travaux passés, les engagements définis dans cette Charte reposent sur une approche scientifique solide, régulièrement mise à jour pour intégrer l'évolution des connaissances. LVMH s'engage également à contribuer au domaine de la recherche via la mise en place de **projets pilotes et de projets de recherche**. Ces démarches seront évaluées par un **Comité scientifique** composé d'experts indépendants, externes au Groupe.

Ainsi, bien encadrés et définis pour prendre en compte les enjeux éthiques et environnementaux, les approvisionnements en matières animales devront permettre aux Maisons, à leurs créateurs et à leurs fournisseurs partenaires de poursuivre la pratique des métiers d'art qui s'expriment depuis des générations sur le travail des fourrures, cuirs, cuirs exotiques, laines et plumes.

TRAÇABILITÉ

ASSURER UNE VISIBILITÉ
TOUT AU LONG DE LA SUPPLY CHAIN

Notre engagement à assurer une traçabilité complète de nos produits est une condition indispensable pour garantir le respect des droits de l'homme, du bien-être animal et la préservation de l'environnement.

ACCOMPLISSEMENTS RÉCENTS ET AMBITIONS FUTURES

• Nous avons l'ambition d'afficher une transparence totale tout au long de nos chaînes d'approvisionnement en matières premières naturelles animales. Grâce à l'**internalisation de chaînes de valeur** (pour les peaux de crocodile et la laine de vigogne, par exemple) et aux accords CITES sur le commerce des espèces animales et végétales menacées assurant leur conservation, nos Maisons connaissent précisément le pays d'origine de la plupart des matières premières qu'elles achètent.

• Collaborer avec nos parties prenantes pour **identifier, évaluer et déployer de nouveaux outils** (documentaires, physiques ou scientifiques) pour améliorer la traçabilité (exemples: système de « mass balance » ou de « book and claim », chaîne de traçabilité ou ségrégation) :

- une fois leur robustesse contrôlée, utiliser les outils de traçabilité existants fournis par nos partenaires;
- collaborer avec nos fournisseurs et nos partenaires pour développer ou améliorer des outils sur mesure de traçabilité pour chaque filière en remontant jusqu'à la ferme, à l'éleveur, au trappeur ou au chasseur.

ENGAGEMENTS POUR 2020

- Inventorier les pays d'origine des animaux dont sont issues 100% des matières premières naturelles – fourrure, cuir, plumes, laine – achetées par nos Maisons.
- Cartographier tous nos fournisseurs et leurs sous-traitants.

Ces deux engagements donneront à nos clients l'assurance totale que nous respectons le bien-être animal, les réglementations sociales et environnementales ainsi que les efforts de protection des espèces.

ENGAGEMENTS POUR 2025

- Continuer à assurer une connaissance approfondie des pays d'origine des animaux dont sont issues 100% des matières premières naturelles – fourrure, cuir, plumes, laine – achetées par nos Maisons.

- Adopter les outils de traçabilité les plus appropriés pour chaque matière première tout au long de la chaîne de valeur. Si applicable, établir la traçabilité jusqu'à la ferme.
- Identifier les étapes à risque sur chaque filière via un processus de diligence raisonnable.

Exemples d'objectifs pour les matières premières naturelles :

- **fourrure issue d'animaux d'élevage** : maintenir ou garantir une traçabilité jusqu'à la ferme pour 100% des peaux;
- **cuir bovin/ovin** : développer un outil de traçabilité via un système de « mass balance » ou une chaîne de traçabilité en collaboration avec la filière pour assurer la mise en œuvre de pratiques responsables tout au long de la filière - depuis la ferme jusqu'au produit fini;
- **laine mérinos, mohair et cachemire** : à l'aide d'un outil de traçabilité via un système de ségrégation ou une chaîne de traçabilité, assurer que la laine utilisée par les Maisons est fournie exclusivement par des éleveurs responsables.

CONDITIONS D'ÉLEVAGE ET PRATIQUES DE TRAPPE

CO-CRÉER ET INNOVER POUR ÉTABLIR DES STANDARDS
TOUJOURS PLUS STRICTS AU NIVEAU DES CONDITIONS
D'ÉLEVAGE ET PRATIQUES DE TRAPPE

Nous avons la responsabilité d'assurer le bien-être des animaux qui sont élevés ou capturés pour les matières premières naturelles et uniques qu'ils fournissent. En complément aux travaux que nous menons avec des experts scientifiques indépendants, nous respectons des standards et des certifications stricts qui englobent un large éventail de critères. Notre objectif est d'obtenir des garanties concrètes en matière de bien-être animal, tout au long des étapes de la vie, depuis la naissance jusqu'à la fin de vie.

RÉALISATIONS EN COURS ET AMBITIONS

- Dans nos relations contractuelles avec les fournisseurs, intégrer « Les principes sur l'approvisionnement en espèces animales »⁽¹⁾, qui couvrent notamment des critères tels que le respect des cinq libertés fondamentales énoncées par l'OIE (Organisation mondiale de la santé animale) et le respect des espèces menacées – dans les relations contractuelles avec les fournisseurs.
- Assurer des approvisionnements exclusivement en provenance de fermes qui respectent le bien-être animal, via des certifications ou des audits sur site, ou à travers des programmes solides de renforcement des compétences.
- Donner la priorité aux approvisionnements issus de chaînes d'approvisionnement qui travaillent avec des filières de piégeage réglementées, lorsqu'il est scientifiquement prouvé que le prélèvement des animaux est durable et que le bien-être animal est respecté.
- Poursuivre les travaux de recherche en collaboration avec des spécialistes, des vétérinaires et des scientifiques pour explorer des pratiques plus durables. Conjointement, investir dans des activités de recherche et innovation pour découvrir de nouvelles matières premières qui assurent le respect des mêmes exigences environnementales et sociales.

(1) « Les principes sur l'approvisionnement en espèces animales » (Animal Sourcing Principles – ASP) sont réunis dans une Charte co-écrite en 2016 avec BSR (Business for Social Responsibility), une organisation mondiale à but non lucratif. L'ASP engage le signataire à assurer le bien-être animal (respect des cinq libertés fondamentales énoncées par l'OIE) et la protection des espèces menacées.

ENGAGEMENTS POUR 2020

- **Mettre fin à l'approvisionnement** issu de chaînes de valeur qui ne garantissent pas suffisamment de visibilité et/ou ne démontrent pas suffisamment leur détermination à améliorer leurs pratiques en matière de bien-être animal (une liste des espèces et des régions ciblées sera actualisée deux fois par an pour y faire figurer les dernières améliorations ou détériorations observées dans les chaînes de valeur).
- Lorsque des normes et des certifications relatives à la protection et au bien-être animal existent :
 - poursuivre les efforts visant à augmenter le taux d'approvisionnements certifiés, conformément aux standards les plus élevés, l'objectif à atteindre étant qu'**au moins 70% des cuirs, fourrures, peaux et fibres proviennent de fermes et de trappeurs certifiés**;
 - faire réaliser des audits annuels de contrôle par **une tierce partie indépendante** sur un échantillon d'opérations déjà certifiées, en vue de tester la robustesse du programme.
- Là où des normes et des certifications relatives à la protection et au bien-être animal n'existent pas encore :
 - soutenir les initiatives de l'industrie pour établir de nouveaux standards d'assurance de garantie;
 - faire réaliser des audits par **une tierce partie indépendante auprès des fermes/abattoirs**, en appliquant les standards les plus stricts en vigueur lorsque la matière ségréguée peut être tracée;
 - proposer des initiatives de **renforcement des compétences par le biais d'initiatives de sensibilisation ou de formation** (mises en place par LVMH et/ou d'autres entreprises du secteur) aux acteurs qui ne peuvent pas être certifiés ou audités, pour les aider à adopter des pratiques plus durables.

ENGAGEMENTS POUR 2025

- **Atteindre d'ici à 2025 l'objectif Filières LIFE 2020** visant à satisfaire aux normes les plus élevées pour les matières premières stratégiques de nos Maisons, en certifiant ces matières premières à l'aide de normes déjà existantes ou devant être mises en place. Assurer que 100% des matières premières stratégiques achetées par nos Maisons sont certifiées selon des normes strictes en vigueur ou à mettre en place (conformément à l'objectif Filières LIFE 2020).
- Là où des normes et des certifications relatives à la protection et au bien-être animal n'existent pas :
 - lorsque la traçabilité réalisée par « ségrégation » est possible, garantir que des tierces parties conduisent des audits en appliquant les normes les plus strictes en vigueur pour toutes les fermes/ installations de traitement sur une période de trente-six mois à compter de 2025;
 - si la traçabilité ne peut être réalisée qu'à l'aide d'une chaîne de contrôle ou par une méthode du bilan massique (« mass balance »), **poursuivre les initiatives et les formations de renforcement des compétences** mises en place par LVMH et/ou d'autres entreprises du secteur.

Exemples d'objectifs pour les matières premières naturelles :

- **fourrures issues de fermes d'élevage** : augmenter le nombre de fourrures certifiées pour atteindre un taux de 100% et poursuivre la réalisation d'audits parallèles par des tierces parties sur un échantillon d'opérations portées par LVMH, afin d'assurer un contrôle plus étroit;
- **peaux exotiques** : augmenter la part des fournisseurs de peaux de crocodiliens certifiés à 100% d'ici à 2020, ceux de Heng Long comme ceux d'autres tanneries, et poursuivre les initiatives et les formations dédiées au renforcement des compétences des fournisseurs en matière de traitement des peaux de pythons, de serpents et de lézards;
- **laine** : assurer que 100% de notre laine est certifiée conformément aux normes officielles et réaliser des audits parallèles (par le Groupe ou par des acteurs externes) sur un échantillon de fermes/installations de traitement.

PROTECTION DES FEMMES ET DES HOMMES ET PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

GARANTIR LE RESPECT DES FEMMES ET DES HOMMES ET LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

À chaque étape d'exploitation et de transformation des matières premières naturelles, nous nous engageons à garantir le respect des personnes et leurs communautés, à assurer de bonnes conditions de travail tout au long de la chaîne de valeur et sommes déterminés à préserver l'environnement et sa biodiversité.

ACCOMPLISSEMENTS RÉCENTS ET AMBITIONS FUTURES

Les femmes et les hommes

- Poursuivre des collaborations sur le long terme avec nos partenaires et les communautés locales de fermiers et de trappeurs pour maintenir leurs conditions de vie. Encourager l'amélioration des compétences et contribuer à préserver le savoir-faire ancestral et sa transmission d'une génération à l'autre. Par exemple : LVMH a initié un partenariat en 2019 avec l'Unesco dans le cadre de son programme « Man and Biosphere », qui vise à établir une base scientifique pour améliorer les rapports entre l'homme et son environnement.
- Garantir que nos fournisseurs connaissent et respectent le Code de Conduite Fournisseurs de LVMH. Veiller notamment à ce que leurs pratiques en matière de conditions de travail et de rémunération respectent au minimum toutes les lois locales et la Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT). Collaborer avec nos partenaires pour aller encore plus loin et passer du salaire minimal à un salaire juste et décent.
- Continuer à protéger la santé de nos employés et de nos clients en maintenant une politique stricte en matière de gestion des produits chimiques, en utilisant la LVMH RSL (liste des substances faisant l'objet de restrictions) et grâce à notre adhésion au programme ZDHC (zéro rejet de produits chimiques dangereux).

Environnement

- Réduire l'impact environnemental lié aux activités de nos tanneries en encourageant tous les sites avec lesquels nous travaillons à obtenir la certification LWG (Leather Working Group) ou équivalente.
- Travailler avec nos partenaires pour améliorer les pratiques agricoles, notamment la gestion de l'eau et des terres, plus spécifiquement combattre la désertification et la déforestation.
- Évaluer l'impact environnemental des matériaux utilisés dans les créations de nos Maisons, à travers des études de biodégradabilité des produits naturels transformés et des analyses du cycle de vie avec l'aide de nos partenaires (exemples : Fur Europe, CIRAIG, WALDB), dans l'objectif d'en réduire le bilan global.
- Garantir un prélèvement durable et soutenir les efforts de protection des espèces sauvages : aucune utilisation des espèces listées dans l'Annexe I de la CITES, ni des espèces menacées selon la liste rouge de l'UICN. Notre Groupe participe à des projets de recherche avec des experts externes, comme l'UICN-SSC CSG (Crocodile Specialist Group), la SARCA (Southeast Asian Reptile Conservation Alliance – Alliance pour la protection des reptiles d'Asie du Sud-Est), et la protection de la vigogne en Amérique du Sud.

ENGAGEMENTS POUR 2020

Les femmes et les hommes

- Collaborer avec nos partenaires pour développer des études sur les moyens de subsistance et les conditions de vie ainsi que des initiatives pour soutenir les communautés de fermiers et de chasseurs/trappeurs.
- Poursuivre des audits sociaux auprès des fournisseurs (rang 1 et rang 2) dans le cadre du programme lancé par le Groupe en vue de garantir le respect et la bonne application du Code de Conduite Fournisseurs LVMH.
- Travailler avec les tanneries et les tanneurs pour améliorer leurs pratiques en matière de rémunération et de conditions de travail de leurs sous-traitants, afin de les encourager à aller au-delà de la législation locale et de la Déclaration de l'OIT. Concentrer nos efforts en priorité sur les principales tanneries avec qui nous travaillons.

Environnement

- Tanneries (ovins, bovins, caprins) certifiées LWG pour 70% des peaux approvisionnées de nos Maisons.
- Collaborer activement avec les fournisseurs, les partenaires locaux et les initiatives menées par des experts/universités pour lutter et s'adapter de façon responsable au changement climatique et au déséquilibre de la biodiversité (notamment : déforestation, désertification, stress hydrique et problématiques de conservation) en lien avec l'élevage animal.
- Poursuivre des audits environnementaux auprès des fournisseurs (rang 1 et rang 2) dans le cadre du programme lancé par le Groupe.
- N'utiliser aucune espèce listée dans l'annexe I de la CITES ou identifiée comme menacée par l'UICN, et participer à des initiatives de protection.

ENGAGEMENTS POUR 2025

Les femmes et les hommes

- Poursuivre les efforts réalisés et aller au-delà en définissant un objectif ambitieux visant à améliorer les conditions de travail et assurer une rémunération juste et décente des employés de nos fournisseurs. Objectif à définir d'ici à 2020 après évaluation de la situation actuelle.
- Poursuivre les efforts réalisés et aller au-delà en définissant un objectif ambitieux visant à améliorer les moyens de subsistance et les conditions de vie des communautés d'éleveurs et de chasseurs. Objectif à définir d'ici à 2020 après évaluation de la situation actuelle.

Environnement

- Collaborer avec les fournisseurs et les éleveurs pour améliorer les pratiques d'élevage et la gestion de l'alimentation des animaux, dans l'objectif d'atteindre une déforestation et une désertification nette nulles et d'arrêter l'approvisionnement dans des zones soumises à des niveaux élevés de stress hydrique lorsque la gestion n'en est pas raisonnée.
- Atteindre les meilleurs standards pour 100% des matières premières stratégiques de nos Maisons (objectif Filières LIFE 2020), via la certification, des audits ou des initiatives de développement des compétences pour l'approvisionnement et la transformation de la fourrure, du cuir, de la laine et des plumes à chaque étape de la chaîne de valeur.

Exemples d'objectifs 2025 visant à réduire l'impact environnemental lié à la transformation des matières premières :

- certifier 100% des tanneries qui approvisionnent nos Maisons avec le standard LWG (ou équivalent), afin de réduire l'impact environnemental et d'assurer l'utilisation raisonnée de l'eau des tanneries qui nous approvisionnent et qui appartiennent au Groupe;
- s'approvisionner auprès de fourreurs et teinturiers certifiés FurMark ou LWG;
- s'approvisionner en laine auprès d'acteurs fournissant des garanties quant à la gestion des risques environnementaux.

GLOSSAIRE

ACV	Analyse du cycle de vie
ASP	Animal Sourcing Principles (Les principes sur l'approvisionnement en espèces animales)
Bilan massique	Le modèle de traçabilité bilan massique (« mass balance ») permet de mélanger les matières certifiées et les matières non certifiées. Cependant, le volume exact de matières certifiées entrant dans la chaîne de valeur doit être contrôlé, et un volume équivalent de matières certifiées doit être présent dans le produit à la fin de la chaîne de valeur pour que celui-ci puisse être vendu en tant que « produit certifié ». Cette approche est courante pour les produits et matières premières pour lesquels le processus de ségrégation est très difficile ou impossible à mettre en œuvre, ce qui est le cas notamment pour le cacao, le coton, le sucre et le thé. Les clients ne savent peut-être pas si le produit qu'ils achètent contient des ingrédients certifiés ou non certifiés, ou un mélange des deux. Il est possible de spécifier dans la composition du produit : « Ce produit contient X% d'ingrédients certifiés. » (Source : BSR)
Book and claim (certification)	Le système de traçabilité et de certification des matières premières animales ne vise pas à assurer la traçabilité à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement. Ce modèle s'appuie sur le rapport entre les volumes de matière première certifiée au début de la chaîne d'approvisionnement et la quantité de produit certifié acheté à la fin de la chaîne de valeur. (Source : BSR)
BSR	Business for Social Responsibility (BSR est une organisation à but non lucratif qui accompagne son réseau mondial de plus de 250 entreprises membres pour construire un monde juste et durable)
Certification	Procédure officielle par laquelle une personne ou agence autorisée ou accréditée évalue, vérifie (et atteste par écrit en délivrant un certificat) les attributs, les caractéristiques, la qualité et la qualification des procédures ou processus, conformément aux normes établies
Chaîne de traçabilité	Le modèle de « ségrégation des produits » oblige à séparer physiquement les produits et matières certifiés et les produits et matières non certifiés tout au long de la chaîne de valeur. Cette approche garantit que les matières certifiées et les matières non certifiées ne sont pas mélangées et que le produit final provient d'une source certifiée. En fin de chaîne, les consommateurs savent que 100% des produits qu'ils achètent sont composés de matières certifiées. (Source : BSR)
CIRAIG	International Reference Center for the Life Cycle of Products, Processes and Services (Centre international de référence sur le cycle de vie des produits, procédés et services)
CITES	Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction)
Annexes CITES	Les espèces couvertes par la CITES figurent dans trois annexes, en fonction du degré de protection qu'elles nécessitent. L'annexe I inclut les espèces menacées d'extinction. Le commerce de ces espèces n'est autorisé que dans des conditions exceptionnelles. L'annexe II comprend des espèces qui ne sont pas actuellement menacées d'extinction, mais dont le commerce doit être contrôlé, car leur exploitation serait incompatible avec leur survie. À l'annexe III figurent les espèces qui sont protégées dans au moins un pays, qui a demandé aux autres États signataires de la CITES de l'aider à contrôler le commerce de ces espèces. (Source : CITES)
Code de Conduite Fournisseurs	Le Code de Conduite Fournisseurs défini par LVMH est un outil qui garantit que les Maisons du Groupe et leurs partenaires partagent un ensemble commun de règles, d'usages et de principes en matière d'éthique, de responsabilité sociale et de protection de l'environnement
LIFE	LVMH Initiatives For the Environment
LWG	Leather Working Group

Norme	Définition, limite ou règle écrite constituant une référence minimale acceptable, approuvée et contrôlée pour fins de conformité par un professionnel ou un organisme reconnu. Les normes peuvent être classées comme (i) normes et spécifications gouvernementales ou légales imposées par une loi, (ii) normes exclusives développées par une entreprise ou un organisme, et (iii) normes non contraignantes établies en concertation et par un accord pouvant être utilisées par toute personne, tout organisme ou toute industrie
OIE	Organisation mondiale de la santé animale
OIT	Organisation internationale du travail
OIT (Déclaration de l')	Adoptée en 1998, la Déclaration oblige les États membres, qu'ils aient ou non ratifié les conventions correspondantes, à respecter et à promouvoir les principes et les droits, classés selon quatre catégories. Ces quatre catégories comprennent : la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit de négociation collective, l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire, l'abolition effective du travail des enfants, l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession. (Source : OIT)
Programme « Man and Biosphere » (Programme sur l'homme et la biosphère)	Le Programme MAB (sur l'homme et la biosphère) rassemble les sciences naturelles et sociales pour établir une base scientifique visant à assurer la préservation ainsi qu'une utilisation durable et raisonnable des ressources de la biosphère. Ce programme a également pour objectif l'amélioration des relations entre l'homme et la nature. Il prévoit les conséquences qu'auront les actions menées aujourd'hui sur le monde de demain et encourage les approches novatrices destinées à gérer efficacement les ressources naturelles au profit du bien-être des populations humaines et de l'environnement. (Source : Unesco)
RSL	Restricted Substances List (Liste des substances faisant l'objet de restrictions)
SARCA	Southeast Asian Reptile Conservation Alliance (Alliance pour la protection des reptiles d'Asie du Sud-Est)
Ségrégation	Le modèle de traçabilité par ségrégation implique que les matières premières et les produits certifiés sont physiquement séparés des matières premières et des produits non certifiés à chaque étape de la chaîne de valeur. Cette approche garantit que les matières premières et produits certifiés ne sont pas mélangés à des matières premières et produits non certifiés et que le produit final provient d'une source certifiée. Au final, les consommateurs sont assurés que 100% des produits qu'ils achètent sont composés de matières premières certifiées. Il existe deux modèles de traçabilité par ségrégation : marchandises en vrac et identité préservée (IP). (Source : BSR)
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
UICN-SSC CSG	Commission de la sauvegarde des espèces et groupe de spécialistes des crocodiles de l'UICN
Unesco	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture)
WALDB	World Apparel & Footwear Lifecycle Database (Base de données mondiale sur le cycle de vie des vêtements et des chaussures)
ZDHC	Zero Discharge of Hazardous Chemicals (zéro rejet de produits chimiques dangereux)

Pour plus d'informations :
contact_environment@lvmh.fr

LVMH – 22, avenue Montaigne – 75008 Paris – France
Tél. : +33 (0)1 44 13 22 22 – www.lvmh.fr

© LVMH 2019

